



Mon ex-femme veut emmener notre fille dans un pays étranger

Par **Manouel**, le **19/01/2014** à **13:11**

Bonjour,

Divorce depuis 2013, je réside en Chine. Mon ex-femme et notre fille vivaient en Chine avec moi avant notre séparation. Elles habitent désormais en France.

Mon ex-femme veut emmener notre fille dans un autre pays pour y vivre avec son nouveau compagnon.

Puis-je légalement l'en empêcher et quels sont ses recours?

Merci

Par **SoWhat**, le **23/01/2014** à **20:46**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas l'empêcher mais vous y opposez en saisissant le JAF en référé. Votre recours aura des chances d'aboutir dès lors que le déménagement est volontaire, porte atteinte aux intérêts de votre enfant et qu'il ne permet pas de garantir la continuité et l'effectivité du maintien des liens de l'enfant avec chacun des parents.

Rapprochez-vous vite d'un avocat!